

# Le Reflet

de St-Liboire

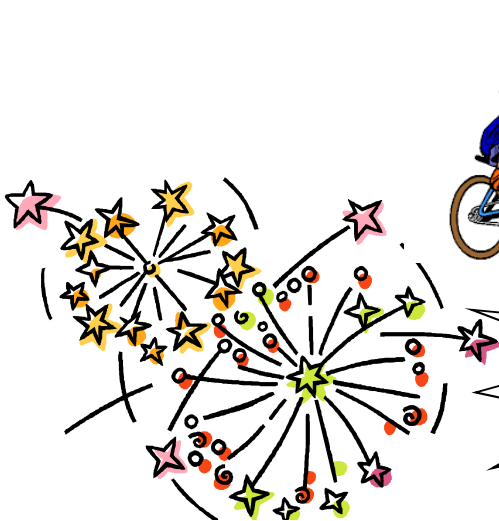


● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●



## ST-LIBOIRE EN FÊTE

**SAMEDI LE 27 JUIN 2015**  
**LIEU : PARC DES BÉNÉVOLES**  
**Ouverture du site : 10 heures**



*Randonnée à vélo  
de Saint-Liboire  
dès 9 h  
Départ devant  
l'hôtel de ville*

**VOIR  
DÉTAILS À  
L'INTÉRIEUR**



**Volume 31**

**No. 6**

**Juin 2015**

# LA VIE À ST-LIBOIRE

## JUIN 2015

| JOUR   | DATE | HEURE | ÉVÉNEMENT   | COMMENTAIRE - ENDROIT |
|--------|------|-------|---|-----------------------|
| Samedi | 27   |       | ST-LIBOIRE EN FÊTE - AU PARC DES BÉNÉVOLES<br>Ouverture du site à 10 h<br>RANDONNÉE À VÉLO DÈS 9 h - DÉPART DEVANT L'HÔTEL DE VILLE |                       |

## JUILLET 2015

| JOUR  | DATE | HEURE   | ÉVÉNEMENT  | COMMENTAIRE - ENDROIT          |
|-------|------|---------|--|--------------------------------|
| Jeudi | 02   | 19 h 30 | Duo Anne-Marie Perreault et Bernard Cloutier (piano et contrebasse)  | Gloriette - Parc des Bénévoles |
| Mardi | 07   | 20 h.   | Séance du Conseil Municipal  | Hôtel de ville                 |
| Mardi | 07   |         | Collectes de cannettes et de bouteilles - Camp de jour de Saint-Liboire  |                                |
| Jeudi | 09   |         | <b>COLLECTE DES GROS REBUTS</b>  |                                |
| Jeudi | 09   | 19 h 30 | Groupe Plati-nium et le groupe Pickle Killer<br><b>Diffusion d'un film pour adolescents après le spectacle</b>                           | Gloriette - Parc des Bénévoles |
| Jeudi | 16   | 19 h 30 | Guy Desruisseaux (accordéon et chant) - Jérico Rodier et Damien Jade-Cyr (saxophones)<br><b>Diffusion d'un film après les spectacles</b> | Gloriette - Parc des Bénévoles |
| Jeudi | 30   | 19 h 30 | Spectacle de Kiro le clown<br><b>Diffusion d'un film pour enfants après le spectacle</b>   | Gloriette - Parc des Bénévoles |

## INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Courriel : [admin@municipalite.st-liboire.qc.ca](mailto:admin@municipalite.st-liboire.qc.ca)

Site internet : [www.municipalite.st-liboire.qc.ca](http://www.municipalite.st-liboire.qc.ca)

### Hôtel de ville 450 793-2811

21, place Mauriac  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

**Heures d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi 8 h à 12 h – *Fermé en après-midi*

### Bibliothèque municipale 450 793-4751 [www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire)

Responsable : Madame Julie Girouard

**Heures d'ouverture :** Lundi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 18 h 30 à 20 h 30  
Mardi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30  
Mercredi 10 h à 12 h 13 h à 16 h 19 h à 20 h 30

### Loisirs de St-Liboire Inc. (450) 793-4825 Courriel : [loisirs.st-liboire@qsig-net.qc.ca](mailto:loisirs.st-liboire@qsig-net.qc.ca)

Site Internet : [www.loisirsdestliboire.ca](http://www.loisirsdestliboire.ca) Ligne info patinoire : 450 793-4688

Responsable : Francine Dion

**Heures d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h 13 h à 16 h

## MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Denis Chabot, maire

Guylaine Morin  
Siège numéro 1

Johanne Grégoire  
Siège numéro 2

Yves Winter  
Siège numéro 3

Nadine Lavallée  
Siège numéro 4

Claude Vadnais  
Siège numéro 5

Nicolas Proulx  
Siège numéro 6

**Séances du Conseil** Premier mardi de chaque mois, à 20 h. *Exception en janvier et au mois d'août le 2<sup>e</sup> mardi à 20 h.*

## EMPLOYÉES MUNICIPALES – ADMINISTRATION

Sylvie Viens  
Directrice générale par intérim

Louise Rajotte  
Adjointe-administrative

Janie Rondeau  
Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin  
Réceptionniste

Christiane Messier  
Secrétaire

## EMPLOYÉS MUNICIPALS – TRAVAUX PUBLICS

François Lévesque  
Employé de voirie  
450 278-2814

Sébastien Roux  
Opérateur en traitement de l'eau  
450 278-2810

**Veillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 2 juin 2015, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée.  
Messieurs les conseillers Yves Winter, Nicolas Proulx et Claude Vadnais.

Est absente :

Madame la conseillère Guylaine Morin.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Est également présente, Madame Sylvie Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

---

## **CONSULTATION PUBLIQUE : DÉROGATION MINEURE :**

Avis public donné le 11 mai 2015 pour :

29, rue Lemonde

Aucune question n'est posée.

---

### **1. PRÉAMBULE**

#### **1.1 Ouverture de la séance**

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Sylvie Viens, directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

#### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2015-06-137

Sur proposition de Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim en laissant le point 12 « divers » ouvert.

**Ordre du jour**



## **Consultation publique pour dérogation mineure du 29, rue Lemonde**

### **1. Préambule**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2015

### **2. Période de questions**

### **3. Administration générale et financement**

- 3.1. Adoption des comptes payés en mai 2015
- 3.2. Adoption des comptes à payer
- 3.3. Emprunt par billets – règlement d'emprunt 270-14 branchement du puits et divers travaux de l'usine de l'eau potable
- 3.4. Modification du règlement d'emprunt 270-14 branchement du puits et divers travaux de l'usine de l'eau potable pour l'émission de billets
- 3.5. Congrès de la FQM du 24 au 26 septembre 2015 – inscriptions
- 3.6. Fête Nationale du Québec et Fête du Canada – fermeture des bureaux
- 3.7. Fermeture du bureau pendant la période estivale

### **4. Sécurité publique**

- 4.1. Achat de différents équipements du service des incendies

### **5. Transport – Voirie**

- 5.1. Demande à Hydro-Québec – enfouissement fils électriques
- 5.2. Demande de soumissions – rapiéçage d'asphalte
- 5.3. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM) – demande
- 5.4. Vente d'un élévateur pour personne handicapée
- 5.5. Embauche d'un journalier aux travaux publics
- 5.6. Nettoyage des puisards et vannes de rue – contrat
- 5.7. Honoraires professionnels – pavage des rues Gabriel et Pâquette
- 5.8. Développement Le Ramezay – muret rue Gosselin - ponceau

### **6. Hygiène du milieu et Environnement**

- 6.1 Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal – contribution enregistrement
- 6.2 Fondation Caramel – contrôle animalier – demande d'appui
- 6.3 Usine de filtration – vérification et entretien de la génératrice
- 6.4 Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – demande commune pour obtenir une dérogation

### **7. Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 Dérogation mineure – 29, rue Lemonde
- 7.3 PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) – approbations – 29, rue Lemonde et 15, rue Saint-Patrice

- 7.4 Développement PM Morin inc. - mandat au notaire pour la cession d'infrastructures de rues
- 7.5 Développement PM Morin inc. – Approbation de la réception provisoire

**8. Loisirs et culture**

- 8.1 Subvention – projet Carrière-Été – Les Loisirs St-Liboire inc.

**9. Rapport des comités et événements à venir**

**10. Période de questions**

**11. Informations générales et correspondance diverse**

**12. Divers**

**13. Levée de la séance**

**1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015**

Résolution 2015-06-138

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, unanimement, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

**1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2015**

Résolution 2015-06-139

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, unanimement, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

**3.1 Adoption des comptes payés – mai 2015**

Résolution 2015-06-140

Sur proposition de Yves Winter, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, d'adopter la liste des comptes payés en mai, totalisant la somme de 86 190,09 \$, en plus des salaires versés de 31 090,62 \$ et d'en ratifier le paiement.

**FACTURES PAYÉES**

**ADMINISTRATION:**

Bell Mobilité Pagette

Frais pagette - maire

20,97 \$

|                                       |  |              |
|---------------------------------------|--|--------------|
| Desjardins Sécurité Financière        | Cotisations R.R.S. - avril                         | 3 712,90 \$  |
|                                       | Assces collectives - mai                           | 1 575,91 \$  |
| Ecole Henri-Bachand                   | Aide financière sports-étude: matériel baseball    | 1 500,00 \$  |
| Fonds d'information sur le Territoire | Avis de mutation - avril                           | 24,00 \$     |
| Fournitures de Bureau Denis           | Papeterie  | 141,14 \$    |
|                                       | Enveloppes et étiquettes pour envoi MADA           | 95,40 \$     |
| Hydro-Québec                          | 21 Place Mauriac                                   | 1 367,88 \$  |
| Loisir et Sport Montérégie            | Adhésion 2015                                      | 87,96 \$     |
| Manoir Lac Etchemin                   | Dépôt voyage aînés (annulé chèque du 27 avril)     | 500,00 \$    |
| Marché Sylvain Martel inc.            | Produits nettoyants et bouteilles d'eau            | 13,73 \$     |
| Megaburo inc.                         | Frais de copie                                     | 132,85 \$    |
| Ministre des finances                 | Permis de boisson 27 juin - St-Liboire en Fête     | 86,00 \$     |
| Ministre du Revenu du Québec          | DAS d'avril 2015                                   | 12 662,25 \$ |
| MRC Les Maskoutains                   | Contribution comité cours d'eau Vandal             | 80,00 \$     |
| Produits Sanitaires RPS               | Produits nettoyants                                | 70,13 \$     |
| Receveur Général du Canada            | DAS - avril 2015 (taux réduit)                     | 6 475,64 \$  |
|                                       | DAS - avril 2015 (taux régulier)                   | 91,40 \$     |
| Société Canadienne des postes         | Frais pour lettres recommandées                    | 107,51 \$    |
|                                       | Frais postaux - envoi MADA                         | 517,39 \$    |
|                                       | Médiaposte - levée d'avis d'ébullition             | 112,11 \$    |
| Sogetel                               | Frais de tél. et fax - bureau municipal            | 496,23 \$    |
| Tardif Raymond                        | Frais de dépl.-congrès Carr.Action Mun. et Famille | 504,29 \$    |

#### **BIBLIOTHEQUE:**

|                            |   |          |
|----------------------------|---|----------|
| Bayard Presse Canada       | Abonnement à : Les Débrouillards          | 45,93 \$ |
|                            | Abonnement à : Les Explorateurs           | 43,63 \$ |
| Editions Pratico pratiques | Abonnement à : 5 ingrédients - 15 minutes | 28,73 \$ |
| Sogetel                    | Frais tél. - Biblio                       | 69,59 \$ |

#### **LOISIRS:**

|                          |  |             |
|--------------------------|--|-------------|
| Centre de Musique Victor | Système de sonorisation                            | 1 591,25 \$ |
| Groupe Ultima            | Assce ajout tracteur à gazon-refacteur aux Loisirs | 22,00 \$    |
| Horizon Graphique        | Affiches - animation à la gloriette                | 117,28 \$   |
| Hygiène Plus             | Location toilette - parc des bénévoles             | 201,21 \$   |
| Loisirs St-Liboire       | Subvention de fonctionnement                       | 9 741,00 \$ |
| Rawdon Métal             | 6 supports à vélo                                  | 2 907,72 \$ |

#### **SERVICE INCENDIE:**

|                       |  |             |
|-----------------------|--|-------------|
| Bell Mobilité         | Frais cellulaire                               | 48,18 \$    |
| Bell Mobilité pagette | Frais pagettes                                 | 267,35 \$   |
| Extincteurs Milton    | Recharge cylindres d'air comprimé              | 149,48 \$   |
| Hydro-Québec          | 162 rue Gabriel                                | 1 347,41 \$ |
| Ministre des finances | Registre des propriétaires de véhicules lourds | 66,00 \$    |
| Sogetel               | Frais de communication - caserne               | 211,14 \$   |

#### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:**

|                          |  |             |
|--------------------------|--|-------------|
| Bell Gaz Ltée            | Chauffage - garage                         | 240,45 \$   |
| Bell Mobilité            | Frais cellulaires - travaux publics        | 219,75 \$   |
| Centre de Mécanique enr. | Réparation du Sterling                     | 1 475,55 \$ |
| Chemin de fer St-Laurent | Entretien passages à niveau - avril à juin | 1 650,00 \$ |
| Compresseurs Québec      | Entretien du compresseur - aqueduc         | 179,84 \$   |
| CST Canada               | Carburant                                  | 654,35 \$   |

|                                      |   |                     |
|--------------------------------------|---|---------------------|
| Daviault Jean Junior                 | Aide - avis d'ébullition 9 mai                    | 243,75 \$           |
| Exp. Inc. (Les services)             | Mandat contrôle de qualité matériaux (à refacter) | 1 277,95 \$         |
| Fournitures de bureau Denis          | Tableau et crayons feutres - garage               | 17,24 \$            |
| Groupe Cameron                       | Inspection rongeurs - usine d'épuration           | 53,38 \$            |
| Hoskin Scientifique                  | Appareil pour analyses de chlore + prod.chimiques | 2 262,03 \$         |
| Hydro-Québec                         | Eclairage public                                  | 813,76 \$           |
|                                      | 105 rue Lacroix                                   | 1 929,90 \$         |
|                                      | 110 Terrasse Bagot                                | 2 408,35 \$         |
| Javel Bois-Francis inc.              | Chlore - aqueduc                                  | 827,59 \$           |
| Laboratoires d'analyses S.M. inc.    | Analyses eau brute de mars et eaux usées          | 430,18 \$           |
| LeProhon                             | Réparer système de ventilation - aqueduc          | 1 111,78 \$         |
| Localisation Bois-Francis            | Recherche fuite d'eau potable rue Parent          | 360,81 \$           |
| Location Yergeau Inc.                | Location d'une déchiqueteuse pour sapins          | 244,38 \$           |
| Ministre des finances                | Registre des propriétaires de véhicules lourds    | 66,00 \$            |
| Paysagement Benoit                   | Entretien des gazons - 1 <sup>er</sup> versement  | 1 437,19 \$         |
| Pétroles Irving                      | Carburant   | 193,92 \$           |
| Régie Interm. d'Acton et maskoutains | Ordures et redevances - avril                     | 6 740,38 \$         |
|                                      | Recyclage - avril                                 | 1 979,83 \$         |
|                                      | Organique - avril                                 | 2 788,37 \$         |
| Reliance Protectron inc.             | Frais de surveillance - garage                    | 62,44 \$            |
|                                      | Frais de surveillance - aqueduc                   | 62,44 \$            |
| Ressorts Maska                       | Inspection Ford - voirie                          | 590,99 \$           |
| Roux Sébastien                       | Fr. dépl. - analyses d'eau potable                | 100,00 \$           |
| Sogetel                              | Frais tél. - épuration                            | 87,23 \$            |
|                                      | Frais tél. - aqueduc                              | 183,77 \$           |
|                                      | Frais tél. - garage                               | 128,91 \$           |
| Tech-Mix Division de Bauval inc.     | Asphalte froide                                   | 302,64 \$           |
| Transport Petit                      | 15 voyages d'eau potable                          | 7 500,00 \$         |
| Wurth Canada Ltée                    | Matériel divers pour garage et usine              | 331,35 \$           |
|                                      | <b>TOTAL DES COMPTES PAYÉS</b>                    | <b>86 190,09 \$</b> |
| Salaires versés                      | Mai   | 31 090,62 \$        |

### **3.2 Adoption des comptes à payer**

Résolution 2015-06-141

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 200 318 \$; d'autoriser la directrice générale par intérim à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

#### **FACTURES À PAYER**

##### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:**

|                       |  |               |
|-----------------------|--|---------------|
| Ministre des finances | Services de la S.Q. - 2 <sup>e</sup> versement | 141 969,00 \$ |
| MRC des Maskoutains   | Hon.ingénieur - Développement P.M. Morin       | 1 086,75 \$   |

|  |                      |
|--|----------------------|
| Hon.ingénieur - Plan d'intervention Mamot zone urbaine | 943,00 \$            |
| Hon.ingénieur - pavage rues Gabriel et Paquette        | 86,25 \$             |
| 2 <sup>e</sup> versement - quote-part 2015             | 56 233,00 \$         |
| <b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>                       | <b>200 318,00 \$</b> |

### **3.3 Emprunt par billets – règlement d'emprunt 270-14 branchement du puits et divers travaux de l'usine de l'eau potable**

Résolution 2015-06-142

Sur proposition de Nadine Lavallée, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement,

Que la Municipalité de Saint-Liboire accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 9 juin 2015 au montant de 438 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 270-14. Ce billet est émis au prix de 98,47800 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

|                   |                  |                    |
|-------------------|------------------|--------------------|
| <b>16 800 \$</b>  | <b>1,80000 %</b> | <b>9 juin 2016</b> |
| <b>17 300 \$</b>  | <b>1,90000%</b>  | <b>9 juin 2017</b> |
| <b>17 800 \$</b>  | <b>2,00000%</b>  | <b>9 juin 2018</b> |
| <b>18 200 \$</b>  | <b>2,10000%</b>  | <b>9 juin 2019</b> |
| <b>368 600 \$</b> | <b>2,15000%</b>  | <b>9 juin 2020</b> |

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

### **3.4 Modification du règlement d'emprunt 270-14 branchement du puits et divers travaux de l'usine de l'eau potable pour l'émission de billets**

Résolution 2015-06-143

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Liboire souhaite emprunter par billet un montant total de 438 700 \$:

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| Règlements d'emprunt numéro | Pour un montant de \$ |
| 270-14                      | 438 700 \$            |

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Claude Vadnais, il est résolu, unanimement,

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 438 700 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 270-14 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière par intérim;

Que les billets soient datés du 9 juin 2015;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

|             |                                    |
|-------------|------------------------------------|
| <b>2016</b> | <b>16 800 \$</b>                   |
| <b>2017</b> | <b>17 300 \$</b>                   |
| <b>2018</b> | <b>17 800 \$</b>                   |
| <b>2019</b> | <b>18 200 \$</b>                   |
| <b>2020</b> | <b>18 700 \$ (à payer en 2020)</b> |
| <b>2020</b> | <b>349 900 \$ (à renouveler)</b>   |

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Liboire émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 juin 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 270-14, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

### **3.5 Congrès de la FQM du 24 au 26 septembre 2015 – inscriptions**

Résolution 2015-06-144

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra son congrès annuel à Québec du 24 au 26 septembre 2015 et que les élus sont invités à y participer;

Sur proposition de Nadine Lavallée, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription et la participation de monsieur le maire, Denis Chabot, et d'une deuxième personne à déterminer, au congrès annuel de la FQM qui se tiendra à Québec du 24 au 26 septembre 2015; d'autoriser le paiement des frais d'inscription de 695 \$, plus taxes, par personne; d'autoriser l'hébergement pour 2 nuits à l'Hôtel Delta Québec, au prix de 264,09 \$ par nuit, par personne inscrite, taxes incluses; d'autoriser le remboursement des frais de déplacement aux élus inscrits au congrès, selon la réglementation en vigueur à cet effet.



### **3.6 Fête Nationale du Québec et Fête du Canada – fermeture des bureaux**

Résolution 2015-06-145

Considérant la Loi sur la Fête Nationale et la Loi sur la Fête du Canada;

Considérant que ces journées sont fériées;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à la fermeture des services municipaux les 24 juin et 29 juin 2015 en raison des congés fériés ci-avant mentionnés et d'en aviser la population.

### **3.7 Fermeture du bureau pendant la période estivale**

Résolution 2015-06-146

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la période durant laquelle le bureau municipal sera fermé en raison des vacances estivales;

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 17 juillet 2015 à midi au 2 août 2015 inclusivement pour les vacances estivales des employés des services administratifs. Le service des travaux publics sera opérationnel pendant cette période mais avec un personnel réduit.

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Achat de différents équipements du service des incendies**

Résolution 2015-06-147

Considérant que le service des incendies désire faire l'acquisition de différents équipements;

Considérant que ces équipements ont été prévus au budget 2015;

Considérant que des soumissions ont été demandées préalablement chez différents fournisseurs;

Considérant les recommandations du service des incendies;

Sur proposition de Nicolas Proulx, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, que les équipements suivants soient achetés comme suit :

| Équipement                                   | Fournisseur   | Prix sans taxes |
|--|---------------|-----------------|
| Échelle à crochet 16' (1)                    | Aréo-Feu Ltée | 569,63\$        |
| Lampe de scène portative – rechargeable (2)  | L'Arsenal     | 1 490,00\$      |
| Poste de commandement (1)                    | Aréo-Feu Ltée | 505,93\$        |
| Ensemble stabilisation C.T. 6001 T.N.T. pour | L'Arsenal     | 2 810,00\$      |

|   |                             |             |
|---|-----------------------------|-------------|
| désincarcération                              |                             |             |
| Canon Blitzforce 2-1/2 pour réservoir propane | L'Arsenal                   | 2 895,00\$  |
| Radio-portatif et accessoires (2)             | Les Télé systèmes du Québec | 1 799,00\$  |
| Total   |                             | 10 069,56\$ |

## **5. TRANSPORT ROUTIER**

### **5.1 Demande à Hydro-Québec – enfouissement fils électriques**

Résolution 2015-06-148

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire serait éligible à des travaux d'enfouissement de fils électriques faits gratuitement par Hydro-Québec;

Considérant que de tels travaux sont demandés pour être effectués sur la rue Saint-Patrice sur environ un (1) km;

Considérant que la rue Saint-Patrice est le secteur le plus étroit du village de la municipalité;

Considérant que les poteaux actuels sont des obstacles à la circulation de la machinerie agricole;

Considérant que la rue, suite à ces travaux d'enfouissement, se verra, par le fait même, élargie;

Considérant que l'espace pour la circulation sur le trottoir sera également plus adéquat;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, unanimement, qu'une demande soit déposée auprès d'Hydro-Québec afin que des travaux d'enfouissement soient effectués gratuitement sur la rue Saint-Patrice sur une distance approximative d'un (1) km (de l'école à la voie ferrée).

### **5.2 Demande de soumissions – rapiéçage d'asphalte**

Résolution 2015-06-149

Considérant que la municipalité désire procéder à des appels d'offres pour le rapiéçage d'asphalte sur son territoire;

Sur proposition de Nicolas Proulx, il est résolu, unanimement, que la directrice générale par intérim soit autorisée à procéder à des demandes de rapiéçage d'asphalte. Les soumissions seront prises en considération le 7 juillet prochain.

### **5.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM) – demande**

Résolution 2015-06-150

Considérant qu'avant le 5 juin prochain, la municipalité doit faire une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier »;

Considérant qu'elle doit identifier la nature et lieu des travaux qui seront admissibles dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier » (PAARRM);

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, qu'une demande soit déposée au « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier » (PAARRM) pour la pulvérisation et le pavage de la rue Gabriel. Ces travaux sont estimés à 400 000 \$ et une demande d'aide financière de 92 800 \$ est demandée.

#### **5.4 Vente d'un élévateur pour personne handicapée**

Résolution 2015-06-151

Considérant la volonté du conseil municipal de se départir d'un élévateur pour personne handicapée;

Considérant que « Les Excavations Jacquylaine inc. » ont offert à la municipalité la somme de 200 \$;

Sur proposition de Johanne Grégoire, appuyée par Yves Winter, il est résolu, unanimement :

- de vendre à « Les Excavations Jacquylaine inc. » pour la somme de 200 \$ un élévateur pour personne handicapée.

#### **5.5 Embauche d'un journalier aux travaux publics**

Résolution 2015-06-152

Considérant l'offre d'emploi paru pour l'embauche d'un journalier aux travaux publics par la résolution 86-04-15;

Considérant les recommandations du comité de sélection formé;

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, unanimement, que Mme Nathalie Turcotte, demeurant à Saint-Liboire, soit embauchée comme journalière aux travaux publics sur une base saisonnière (du printemps à l'automne) avec une période de probation de six (6) mois. Mme Turcotte débutera le 8 juin 2015.

#### **5.6 Nettoyage des puisards et vannes de rues – contrat**

Résolution 2015-06-153

Considérant que la Municipalité doit procéder au nettoyage annuel des puisards sis sur le territoire de la municipalité;

Sur proposition de Nadine Lavallée, appuyée par Claude Vadnais, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale par intérim à demander des soumissions pour le nettoyage des puisards et vannes de rues et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

#### **5.7 Honoraires professionnels – pavage des rues Gabriel et Pâquette**

Résolution 2015-06-154

Considérant que des travaux de pavage sur les rues Gabriel et Pâquette sont nécessaires;

Considérant que pour se faire, la municipalité doit donner un mandat d'ingénierie;

Sur proposition de Nicolas Proulx , appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, qu'un mandat soit donné à Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur des Services d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains au montant de 16 859 \$ (taxes non-applicables) pour l'étude préliminaire, estimation, plans et devis, surveillance des travaux pour la réfection du pavage sur les rues Gabriel et Pâquette.

## **5.8 Développement Le Ramezay – muret – rue Gosselin – ponceau – contrat**

Résolution 2015-06-155

Considérant le besoin d'ériger un muret sur la rue Gosselin à la hauteur du ponceau;

Considérant la soumission reçue d'Aquamix inc.;

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, unanimement, que la soumission d'Aquamix inc. soit retenue au coût de 11 893,79 \$ taxes incluses pour ériger un muret sur la rue Gosselin à la hauteur du ponceau. Ces frais seront assimilés aux frais de la taxe de secteur pour le Développement Le Ramezay.

## **6 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **6.1 Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal – contribution enregistrement**

Résolution 2015-06-156

Considérant que le Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal a été créé le 26 janvier dernier;

Considérant que ce bassin prend sa source dans la municipalité et parcourt ensuite la Municipalité de Saint-Simon et se déverse dans la Rivière Yamaska;

Considérant que l'enregistrement au Registre des entreprises du Québec a été nécessaire pour la continuité du processus;

Considérant que ces frais sont de 160 \$, une contribution de 80 \$ est demandée de la MRC des Maskoutains;

Sur proposition de Nadine Lavallée, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, unanimement, qu'une contribution financière de 80 \$ soit défrayée pour couvrir les frais occasionnés pour l'enregistrement du Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal.

### **6.2 Fondation Caramel – contrôle animalier – demande d'appui**

Résolution 2015-06-157

Considérant la demande d'appui faite par la Fondation Caramel – contrôle animalier ;

Considérant que l'organisme de bienfaisance a pour objectif, en outre, le contrôle animalier sans euthanasie en favorisant l'adoption ;

Considérant que la municipalité croit que le projet contribuera au développement de la collectivité ;

Considérant que la mission de cet organisme s'inscrit dans la vision du développement durable au sein de la municipalité ;

Sur proposition de Johanne Grégoire, appuyée par Claude Vadnais, il est résolu, unanimement, que la Municipalité de Saint-Liboire appuie et recommande le projet de la Fondation Caramel – contrôle animalier de Saint-Valérien consistant à des rénovations d'installations ainsi qu'une demande d'aide financière auprès des députés et des organismes de la région.

### **6.3 Usine d'épuration – vérification et entretien de la génératrice**

Résolution 2015-06-158

Considérant la soumission faite par Génératrice Drummond afin d'effectuer la vérification et l'entretien de la génératrice située à l'usine d'épuration en date du 25 mai 2015;

Considérant que ces travaux d'entretien sont fortement suggérés par Génératrice Drummond;

Sur proposition de Nicolas Proulx, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, unanimement, que la soumission de Génératrice Drummond du 25 mai 2015 soit retenue.

|  |                     |
|--|---------------------|
| • Installation d'une bouteille d'expansion               | 3 619,29 \$ + taxes |
| • Vérification pompe à eau et remplacement si nécessaire | 700,00 \$ + taxes   |

### **6.4 Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – demande commune pour obtenir une dérogation**

Résolution 2015-06-159

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élus municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement

et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle;

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nicolas Proulx, il est résolu, unanimement, que la Municipalité de Saint-Liboire se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

## **7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis**

Une liste, datée du 2 juin 2015, des permis et certificats émis est déposée représentant treize permis pour un montant total de 207 900 \$.

### **7.2 Dérogation mineure – 29, rue Lemonde**

Résolution 2015-06-160

Considérant que la municipalité a reçu une demande de dérogation mineure relativement au 29, rue Lemonde;

Considérant que cette demande vise à autoriser l'agrandissement de la résidence dont la marge de recul latérale est de 1,86 mètre plutôt que 2 mètres, la distance avec le bâtiment accessoire est de 1,90 mètre plutôt que de 3 mètres et qui représente environ 76% de la superficie du bâtiment lors de l'entrée en vigueur du règlement no 86-97 alors qu'il devrait être limité à 35%;

Considérant que l'implantation de l'agrandissement n'aggrave pas la situation dérogatoire existante;

Considérant que le projet d'agrandissement respecte le style architectural de la résidence et des résidences centenaires du secteur;

Considérant qu'il n'y aura pas d'impact visuel sur la rue Lemonde puisque l'agrandissement se situe à l'arrière de la résidence existante;

Considérant que le garage réduit considérablement l'impact visuel de l'agrandissement à partir de la rue Pâquette;

Considérant que la superficie de la résidence existante est petite;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 07 mai 2015;



Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 11 mai 2015;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Johanne Grégoire, il est résolu, à l'unanimité, d'accorder la dérogation mineure demandée, soit de permettre l'agrandissement de la résidence :

- à une distance de 1,86 mètre de la limite latérale du terrain;
- à une distance de 1,90 mètre du garage;
- à environ 76% de la superficie du bâtiment lors de l'entrée en vigueur du règlement de zonage no 86-97.

### **7.3 PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale – approbations - 29, rue Lemonde et 15, rue Saint-Patrice**

Résolution 2015-06-161

Considérant les demandes de permis d'agrandissement et de certificat d'autorisation pour rénovation reçues par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que ces demandes sont assujetties au Règlement numéro 272-14 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant les avis favorables du Comité consultatif d'urbanisme en date du 07 mai 2015 à l'égard des projets ci-après énumérés;

Sur proposition de Nicolas Proulx, appuyée par Yves Winter, il est résolu, unanimement, que le conseil approuve les projets suivants :

- Le projet d'agrandissement de la résidence sise au 29, rue Lemonde;
- Le projet de remplacement du revêtement extérieur des murs et de la galerie avant de la résidence sise au 15, rue St-Patrice.

L'ensemble de ces projets sont sujets aux conditions établies par le Comité consultatif d'urbanisme.

### **7.4 Développement PM Morin inc. – mandat au notaire pour la cession d'infrastructures de rues**

Résolution 2015-06-162

Considérant que les travaux d'infrastructures de rue du développement sont substantiellement complétés;

Considérant que les données cadastrales ont été déposées;

Considérant que le promoteur qui a réalisé les travaux doit fournir encore certains documents permettant de procéder à la cession des infrastructures du développement;

Considérant qu'il est opportun de mandater un notaire à préparer l'acte de cession de la rue;

Sur proposition de Claude Vadnais, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, unanimement, de mandater M<sup>e</sup> Nathalie Dauphinais, notaire, pour préparer l'acte de vente par Les Constructions PM Morin inc. et Marc Langelier à la Municipalité de Saint-Liboire concernant le développement concerné, pour la somme de 1 \$, en désignant le Maire, Denis Chabot et Sylvie Viens, la directrice générale par intérim comme signataires; d'autoriser le paiement des honoraires de M<sup>e</sup> Dauphinais, au montant de 550 \$, plus les frais de publication et les taxes applicables, lorsque la transaction sera complétée.

## **7.5 Développement PM Morin inc. – approbation de la réception provisoire**

Résolution 2015-06-163

Considérant que les travaux de pose de conduites d'aqueduc, sanitaire et pluvial, les vannes, regards, puisards, chambre de régulation de débit pluvial ainsi que la structure de chaussée sont terminés pour le développement PM Morin inc. (ouverture de rue entre les rues Lacroix et Quintal) et qu'une visite du chantier a été convoquée et effectuée le 15 mai 2015;

Considérant que Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de « Services d'ingénierie et d'expertise technique » de la MRC des Maskoutains a signé le certificat de réception provisoire en date du 2 juin 2015 pour la municipalité;

Sur proposition de Nicolas Proulx, appuyée par Yves Winter, il est résolu, à l'unanimité, de ratifier et d'approuver la signature du certificat de réception provisoire des ouvrages qui a été signée le 2 juin 2015 par Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur de « Services d'ingénierie et d'expertise technique » de la MRC des Maskoutains, au nom de la municipalité, pour les travaux de pose de conduites d'aqueduc, sanitaire et pluvial, les vannes, regards, puisards, chambre de régulation de débit pluvial ainsi que la structure de chaussée pour le développement PM Morin (ouverture de rue entre les rues Lacroix et Quintal).

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 Subvention – projet Carrière-Été – Les Loisirs St-Liboire inc.**

Résolution 2015-06-164

Considérant la demande de « Les Loisirs St-Liboire inc. » afin de contribuer financièrement à l'embauche d'une personne pour l'été 2015;

Considérant les représentations faites lors de l'adoption du budget 2015;

Considérant l'aide financière obtenue du Gouvernement du Canada dans le cadre de Emplois d'été Canada au montant de 2 548 \$;

Considérant que lors de l'adoption du budget, le conseil avait accepté de contribuer financièrement au projet carrière-été du service des Loisirs en versant le résiduel requis suite à l'obtention de la subvention pour rencontrer le budget requis pour l'embauche d'une personne pour l'été 2015, à savoir une somme de 5 000 \$;

Sur proposition de Johanne Grégoire, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, à l'unanimité, de verser à « Les loisirs St-Liboire Inc. » une somme de 2 452 \$ à titre de contribution au projet Carrière-été 2015.

#### **9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

#### **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

#### **11. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE**

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et correspondance diverse.

#### **12. DIVERS**

#### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution 2015-06-165

Sur proposition d'Yves Winter, appuyée par Nadine Lavallée, il est résolu, unanimement, que la séance soit levée à 21 h 16.

*Note : Veuillez noter que ce procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 7 juillet 2015.*

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
AURA LIEU**

**MARDI LE 7 JUILLET 2015 À 20 HEURES**

*Bienvenue à tous!*



***C'est le moment de payer les  
taxes municipales!!***

**2<sup>e</sup> versement : 15 juin 2015**

## Vacances estivales 2015

*Le bureau municipal sera fermé du 17 juillet à midi au 2 août inclusivement.*

*Durant cette période, le service des travaux publics sera en fonction.*



### LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

MERCREDI LE 24 JUIN 2015  
FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC



ET

LUNDI LE 29 JUIN 2015  
FÊTE DU CANADA







La municipalité de Saint-Liboire  
*présente*  
**LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI SOIR!**

*18 juin*

Les archets de Casimir

*2 juillet*

Duo Anne-Marie Perreault  
et Bernard Cloutier  
(piano et contrebasse)

*9 juillet*

Groupe Plati-nium et le groupe Pickle Killer  
Diffusion d'un film pour adolescents  
après le spectacle  
(titre à confirmer)

*16 juillet*

Guy Desruisseaux (accordéon et chant)  
Jérico Rodier et Damien Jade-Cyr (saxophones)  
Diffusion d'un film après les spectacles  
(titre à confirmer)

*30 juillet*

Spectacle de Kiro le clown  
Diffusion d'un film pour enfants  
après le spectacle  
(titre à confirmer)

*13 août*

Groupe Mr. Mojo Risin

Tous les spectacles ont lieu au **PARC DES BÉNÉVOLES.**  
Beau temps, mauvais temps à **19h30**

*Bienvenue à tous*

Merci au Pacte rural, à l'école de musique l'Avant-Scène et à monsieur Bernard Cloutier!

# Le mot des inspecteurs

## La coupe de l'herbe et des mauvaises herbes



Le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot vacant ou d'un terrain situé à l'intérieur des limites de la Municipalité doit faire, chaque printemps, un nettoyage complet comprenant la coupe des mauvaises herbes et arbustes spécialement les hautes herbes teigneuses (arctium minus, arctium lappa) et l'herbe à poux (ambrosia trifida, ambrosia artémisilifolia).

Dans les secteurs du périmètre d'urbanisation (village), la coupe de mauvaises herbes doit être faite au moins une fois par année **au plus tard le 15 juin**.

Dans le secteur agricole, la coupe de mauvaises herbes doit être faite au moins une fois par année, **au plus tard le 15 juillet** autour de tout bâtiment pour une bande de 10 mètres et le long des routes pour une profondeur de 50 mètres à partir de l'emprise du chemin.

De plus, le **Règlement numéro G-200** empêche que tout propriétaire d'un terrain vacant, autre qu'un champ cultivé ou en pâturage, de laisser pousser le gazon à une hauteur de plus de 20 cm.

---

## Avis



Pour un environnement agréable...  
Lors de la tonte de gazon, il est important que chacun nettoie les résidus de gazon qui peuvent s'épandre sur le trottoir ou dans la rue.

Merci de votre compréhension!



# BIBLIO

## SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

### Nouvelles acquisitions

#### Romans adulte

Oubliée : si vous pouviez repartir à zéro, le feriez-vous? / McKenzie, Catherine  
1968, Juliette / Hade, Mario  
Benoit / Rocheleau, Carl  
Le paradis sur terre / Langlois, Michel  
Double allégeance / Robillard, Anne  
Tu me manques / Coben, Harlan  
Personne ne le croira / MacDonald, Patricia J.  
Dis-moi que tu m'aimes / Fielding, Joy  
Indomptable / Lowell, Elizabeth  
Interdit / Lowell, Elizabeth  
Enchanté / Lowell, Elizabeth

#### Documentaires adulte

Le retour du barbier riche : / Chilton, David  
Le croque-mort s'expose / Naud, Daniel  
J'aime pas ça! J'en veux encore! Gagnier, Nadia,

#### Romans Jeunesse

La rage de vivre / Lauzon, Emmanuel  
Risque : roman / Reichs, Kathy

#### Albums

Petit cochon et ses amis / Astrid, Anand  
Les poussins et leurs amis / Astrid, Anand  
Petit chiot et ses amis / Astrid, Anand  
Mirabelle et ses amis / Idatte, Jean Pierre





**BIBLIO**  
**SAINT-LIBOIRE**

450-793-4751



**Du 22 juin au 19 août**

Tu as entre 3 et 13 ans ? Inscris-toi pour recevoir la trousse de lecture gratuite et cours la chance de gagner un prix à la fin de l'été !

***Tu recevras une trousse avec :***

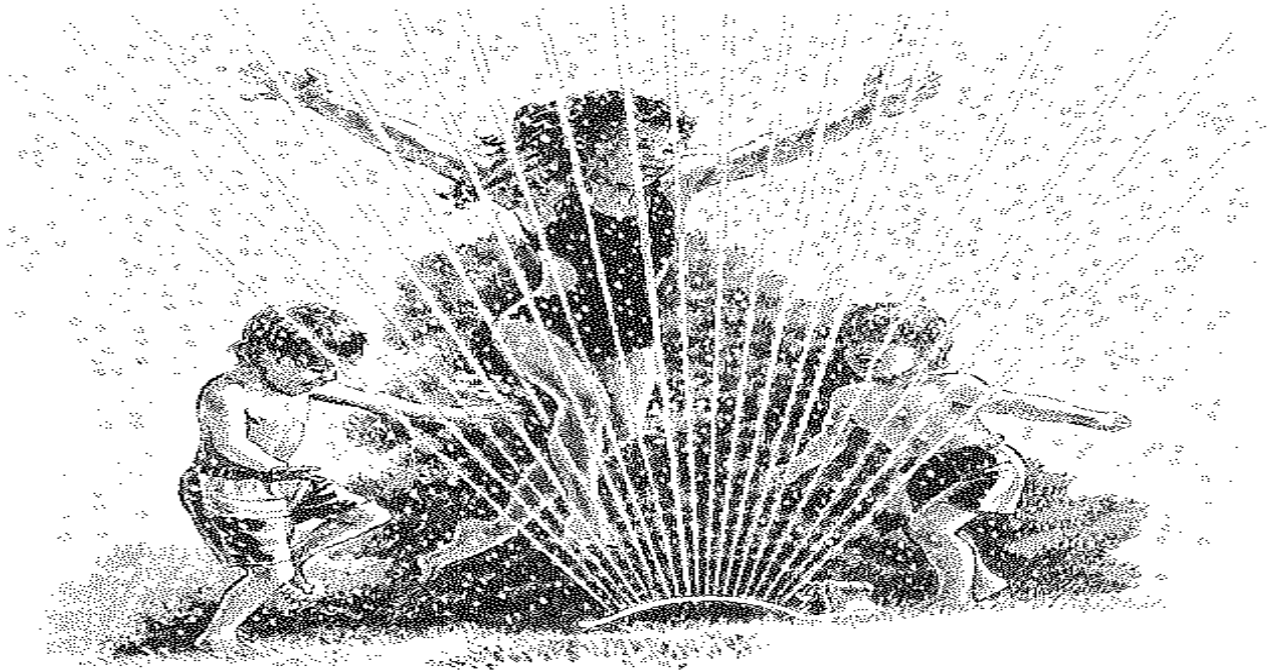
- . 1 coin-coin
- . 1 carnet
- . 1 feuille d'autocollants
- . 1 dépliant «Les livres vedettes de l'été»
- . 1 carte postale avec code d'accès



**Tirage le 24 Août 2015**

Pour information : 450 793-4751

# Jeux d'eau



**Les jeux d'eau seront ouverts à compter du 15 juin 2015, n'hésitez pas à en profiter!**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, entré en vigueur le nouveau règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels. En plus des piscines, ce règlement concerne les pataugeoires, jeux d'eau et autres bassins artificiels dont l'eau y est recirculée. **Nos jeux d'eau sont dotés d'un système de récupération et de filtration de l'eau.**

Ce règlement a pour objet d'établir des normes relatives à la qualité de l'eau des piscines et autres bassins et elle s'assure que la qualité microbiologique et physico-chimique de l'eau soit conforme aux normes.

Nous comptons sur la collaboration de toute la population pour s'assurer que toutes les précautions nécessaires seront prises pour éviter des événements tels que des accidents fécaux, vomitifs ou autres qui peuvent dégrader la qualité de l'eau et exposer les êtres humains aux souillures. (Réf. Texte Loi sur la qualité de l'environnement)

Nous tenons à vous informer que, lorsque l'eau ne respecte pas l'une des normes de qualité prévues, le responsable du bassin doit vérifier son système et si c'est nécessaire le responsable doit faire sortir immédiatement toutes les personnes et fermer l'accès aux jeux d'eau. Par la suite la réouverture des jeux se fera seulement lorsque tous les échantillons des prélèvements seront jugés conformes par le laboratoire. Cette fermeture peut s'échelonner sur une période de 1 à 15 jours.

Le comité des Loisirs de St-Liboire inc.



Samedi le 27 juin de 9 h à 23 h  
Ouverture du site 10 h  
Aura lieu au Parc des Bénévoles

# Saint-Liboire

# en Fête!

## Gratuit pour tous!

**Bienvenue à tous les citoyens de Saint-Liboire.**

**Bière et breuvages en vente sur place.**

# ACTIVITÉS DE

Randonnée à vélo  
de Saint-Liboire



dès 9 h  
Départ devant  
l'hôtel de Ville



Hotdogs



Gratuit  
De 12 h à  
14 h

Club Mustang Drummond  
Vous désirez exposer votre Mustang?  
Vous êtes les bienvenues!  
Pour info: 450 793-2811 poste #21

M U S T A N G



Jeux gonflables  
de 13 h à 18 h

Spectacles de la journée

- 13 h 30 Magic Jack
- 19 h Louise Mailhot (Folklore)
- 20 h Tom Chicoine
- 21 h Many more

22 h Feux d'artifice présentés par  
Constructions Richard Deslandes et Dominic Lemay

**N'oubliez pas d'apporter vos chaises!**



# LA JOURNÉE

Le Marché des Artisans de Saint-Liboire en Fête

Samedi dès 10 h

Voici nos Artisans:

Carole Bouchard

Création Méla

Créations MI-MÉ

Hélène Prévost

Le Mielieux

Les Éditions du Mousquet d'Or

Les Créations Mia-Faith

Myl et une Clé

OhBokchoy



Création DiDi

Création Belle Dame

Domaine Coquelicots

La Boîte à Attaches

Les Badlucky en cavale

Les Créations J'en veux un

Mykiby

Mary-Poppine



## Méchoui

présenté par la Caisse Desjardins  
du Plateau maskoutain sous le grand chapiteau  
commandité par M. le Maire Denis Chabot

Adulte 15 \$

Enfant 5 à 11 ans 7 \$



4 ans et moins Gratuit

**Billets en vente auprès des membres du comité.**



Saint-Liboire en Fête est possible grâce à tous ses précieux partenaires.  
 Merci à vous tous!

|   |  |   |
|---|--|---|
|  | <b>PLATINE</b>   | Denis Chabot  |
|   |  |  |
| Dominic Lemay   |  |   |

|   |   |
|---|---|
| <b>OR</b>   | <b>BRONZE</b>   |
|    |    |
| <b>ARGENT</b><br>Big Stop Couche Tard<br>Chantal Soucy députée<br>Excavation Sylvain Plante<br>Ferme Burnbrae<br>Fromagerie St-Guillaume<br>Olymel<br>Promutuel Bagot<br>William Houde Ltée | Atelier de Soudure St-Liboire inc.<br>Carrière Acton Vale Itée<br>Distribution Godro<br>Drainage Lazure inc.<br>Eau Bio Santé<br>Farinart<br>Garage Guy Laperle<br>Garage Luc Meunier<br>Garage Lucien Ménard<br>Les Serres Beauregard<br>Location Party-Tente<br>Marché Tradition Sylvain Martel<br>Pharmacie Nicolas Borri<br>St-Hubert Express |

**Autres partenaires**

Anne La Petite Cordonnière  
 Forages Marc Langelier  
 Maison Phaneuf  
 Salon Maryse  
 Tim Hortons

Construction Pierre Heine  
 Horizon Graphique  
 Resto Le-Lib  
 Salon Nancy  
 Citoyen

**Comité organisateur**

Nancy Asselin-Lépine  
 Sylvain Belval  
 Steeve Desjardins  
 Yves Winter

Martine Bachand  
 Denis Chabot  
 Nadine Lavallée

Germain Beauregard  
 Jean-François Chagnon  
 Gilles St-Onge



## Conservez vos contenants consignés!



Le camp de jour de Saint-Liboire sollicite votre participation à ses collectes de cannettes et de bouteilles. Sous la surveillance de leurs animateurs et parents bénévoles, les jeunes du camp de jour passeront de maison en maison. Les profits engendrés par les collectes iront directement au camp et serviront, entre autres, à acheter du nouveau matériel.



### **Dates des collectes :** **Les mardis 7 juillet et 4 août**

\*collecte reprise le lendemain si pluie



- ✓ Conservez vos cannettes et vos bouteilles pour nos collectes.
- ✓ VOUS ÊTES ABSENTS : déposez vos cannettes et vos bouteilles dans un sac ou une boîte près de votre porte. Indiquez qu'il s'agit d'un paquet pour nous en inscrivant «cannettes (bouteilles) pour le camp de jour».
- ✓ Il est possible de venir porter vos cannettes et vos bouteilles directement au Centre Martin-Brodeur tout l'été lors des heures d'ouverture du camp de jour.



Merci à tous !



### Bénévoles recherchés pour les collectes

Vous êtes intéressées à joindre notre équipe, nous avons toujours besoin de bénévoles. En effet, nous avons besoin d'un coup de main pour les tâches suivantes :

- Trier les contenants consignés (cannettes, bouteilles 2l, bouteilles 710 ml) et remplir les sacs (2 ou 3 personnes, dont au moins un adulte).
- Suivre à l'aide d'une voiture ou d'un camion un groupe d'enfants dans les rues afin qu'ils puissent y déposer les contenants. Venir porter les contenants lorsqu'il y en a beaucoup au centre Martin-Brodeur (5 personnes).
- Recevoir les enfants dans leur cour pour leur offrir des rafraîchissements. (Quelques maisons situées sur le parcours des enfants)

Si vous êtes intéressés à nous aider, téléphonez à la coordonnatrice du camp le plus tôt possible en composant le (450) 793-4688. Demandez Audrey.





## Capsule Santé

Rédigée par l'équipe de Jeunes en santé

**Connaissez-vous les smoothies?** Ce sont des boissons à base de fruits frais ou congelés généralement additionnés de yogourt, lait ou jus et de glace. Mélangez le tout et vous obtiendrez un jus onctueux et très rafraîchissant!

Vous pouvez remplacer le yogourt par du tofu soyeux ou une boisson végétale (boisson de soya ou aux amandes), c'est au goût.

Les smoothies peuvent représenter une solution sensée pour les gens pressés, car ils se préparent la veille et peuvent être bus dans l'auto, dans le métro ou tout simplement au boulot.

### **Voici notre recette de smoothie aux bleuets et à l'avocat. Simple et rapide à réaliser!!!**

Durée de préparation : 5 minutes

Rendement : 4 tasses

#### **Ingrédients**

- 1 avocat (moyen)
- 2 tasses (500 ml) de bleuets surgelés
- ½ tasse (125 ml) de yogourt nature
- 2 tasses (500 ml) de jus d'ananas 100% pur

#### **Mode de préparation**

1. Mettre tous les ingrédients dans le mélangeur et actionner à la puissance maximale.
2. Portionner dans des verres et déguster.



---

## **Ami bénévole recherché**



Bonjour, je suis Lucien et j'ai 80 ans. J'aime beaucoup lire les nouvelles et suivre l'actualité, mais cela m'est difficile depuis que j'ai fait mon ACV. Je manque parfois de concentration et mon élocution est difficile, ce qui cause chez moi un peu de frustration. J'aimerais rencontrer un ou une ami(e) bénévole pour me divertir un peu : une personne qui a une bonne écoute et un

bon sens de l'humour. Je suis une personne authentique, très sociable et souriante.  
**Pour me rencontrer, contactez le Trait d'Union Montérégien : 450 223-1252.**

Le Trait d'Union Montérégien est un organisme de parrainage auprès de personnes vivant avec une problématique de santé mentale et des aînés vivant de l'isolement.

---

# LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE ST-LIBOIRE



*Plaisirs d'été en toute sécurité !*



- Surveillez constamment les enfants qui jouent près d'un point d'eau, dans les parcs et sur les plages publiques.
- Portez un équipement protecteur approuvé : par exemple, un casque pour le vélo, la planche à roulettes, les patins à roues alignées et un gilet de sauvetage pour pratiquer des activités nautiques.
- Veillez à ce qu'il y ait amplement de liquides à portée de main, surtout par temps chaud, afin de prévenir la déshydratation.
- Veillez à ce que les aires de jeux intérieures et extérieures soient sécuritaires.



- **En cas d'urgence COMPOSEZ LE 911**
  - N'hésitez pas à communiquer avec nous
  - pour toute information ou tout commentaire:
    - **450 793-4334** (Boîte vocale)
    - [serviceprst-liboire@hotmail.com](mailto:serviceprst-liboire@hotmail.com)

« Quand chaque minute compte, les Premiers Répondants de St-Liboire sont là! »

# **AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER NOTRE EAU POTABLE**

## **USAGE DE L'EAU À L'EXTÉRIEUR (Règlement 256-12)**



### **Périodes d'arrosage**

Les périodes d'arrosage manuel diffèrent en fonction de certains éléments. Vous trouverez les différentes spécifications ci-dessous.

### **L'arrosage des jardins, potagers, boîte à fleurs, jardinières ou des plates-bandes**

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière ou d'une plate-bande est permis le **mercredi de 20 h à 23 h**.

### **L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes**

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux, distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) les **mardis** pour les immeubles portant un **numéro civique pair**;
- b) les **jeudis** pour les immeubles portant un **numéro civique impair**;

Pour les systèmes **d'arrosage automatique des pelouses**, il est permis d'arroser uniquement le matin entre 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

### **L'arrosage des nouvelles pelouses et nouvel aménagement** **Permis obligatoire.**

**Le permis doit être demandé au moins 10 jours avant l'implantation de la nouvelle végétation.** Lors de la demande de permis vous devez produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées. Le permis vous autorise à arroser tous les jours de 20 h à 24 h, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage extérieur **est permis en tout temps** s'il est effectué au moyen d'un *contenant, comme un arrosoir, d'une capacité maximale de 20 litres*, non relié au réseau de distribution municipal.





### Lavage de véhicules

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage.

Le lavage des **véhicules à l'aide d'un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique** est autorisé, en tout temps du lundi au vendredi et le samedi de 6 h à midi.



### Lavage des entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs et des patios est interdit.

Le lavage des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai de chaque année ou lorsque des travaux le justifie.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.



### *Remplissage de piscines*

Le remplissage de nouvelles piscines, spas et piscines gonflables de plus de 800 litres est **strictement interdit**. Ce remplissage doit être **fait par camion-citerne**.

Pour l'ouverture et le maintien à niveau des piscines existantes, **seule la mise à niveau des piscines existantes est autorisée selon les directives données à cet effet, à chaque année, par la Municipalité.**

⇒ Ne s'applique pas au remplissage d'une pataugeuse d'une capacité inférieure à 800 litres.

### **Restrictions**

**Il est interdit de fournir de l'eau à d'autres personnes, de la gaspiller ou de se servir de l'eau autrement que pour son propre usage.**

**Il est interdit d'arroser de telle manière que l'eau soit gaspillée ou ruisselle sur la voie publique.**



# COMITÉ DES AÎNÉS

## VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le service a effectué neuf (9) voiturages et accompagnements au cours du mois de mai 2015. Un grand merci aux bénévoles qui assurent ce service.

**ATTENTION** : Pour profiter du service, un seul numéro une journée ou deux avant l'événement 450 793-2811 poste 21.

## ACTIVITÉS À VENIR AU DOMAINE ST-LIBOIRE À 19 h

Vendredi 19 juin 2015: Soirée ludique



## ACTIVITÉ À VENIR AU PARC DES BÉNÉVOLES



Samedi 15 août : Épluchette de maïs sucré sous la glonette et pétanque

## PROJETS EN PRÉPARATIONS

### 1. NOËL EN AUTOMNE

Voyage de trois jours, tout inclus à l'**AUBERGE DU LAC ETCHEMIN**, les **9, 10, 11 OCTOBRE 2015**. Tout inclus veut dire : hébergement, activités, repas, transport et cadeau de Noël à chacun des participants : un séjour mémorable, une table excellente.

**Coûts :**

|    |                             |                        |
|----|-----------------------------|------------------------|
| 1. | Chambre régulière double :  | 345.00 \$/par personne |
| 2. | Chambre supérieure double : | 370.00 \$/par personne |



Pour informations supplémentaires et/ou réservation, contactez :

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Madame Georgette Meunier | 450 793-2912 |
| Madame Denise Heine      | 450 793-2396 |
| Monsieur André Petit     | 450 793-2773 |
| Monsieur Raymond Tardif  | 450 793-4902 |

Quelques places sont encore disponibles

N.B. Vous réservez et ne payez qu'en septembre 2015.

2. EN JUIN, une **CROISIÈRE SUR LE RICHELIEU**, avec souper et chansonnier le 27 juin 2015.  
Prix croisière : 82 \$ - Taxes et pourboire inclus

Désolé, le groupe est complet.

Au nom du comité,  
*Raymond Tardif*

# Les Cuisines Collectives

**La Moisson Maskoutaine est un organisme qui a pour mission de cueillir et de distribuer des denrées alimentaires aux organismes d'entraide de la MRC des Maskoutains. Depuis 10 ans, nous avons développé un service complémentaire d'ateliers de cuisines collectives.**

## Pourquoi ?

- ✓ Apprendre à popoter ou partager vos talents
- ✓ Cuisiner joyeusement
- ✓ Briser la routine des repas
- ✓ Être avec des gens, échanger

## Pour qui ?

- ✓ Tous : jeunes familles, personnes à faible revenus, personnes retraités, personnes seules... habitant la MRC des Maskoutains.

## On cuisine quoi ?

- ✓ 1 plat d'entrée : salade, soupe, entrée...
- ✓ 2 plats principaux
- ✓ 1 dessert ou collation...

Chaque plat pour au moins 4 personnes. Les recettes sont généralement choisies par les participants, en fonction des saisons et disponibilités du marché.

## Ça coûte combien ?

- ✓ 15 \$ par participation, 1 fois par mois, payable à la responsable le jour même de la cuisine.

## C'est où ?

- ✓ Dans les centres de loisirs des quartiers ou villages sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

## Comment participer et pour avoir plus d'informations :

- ✓ Communiquez avec Chantale Vanier ou Patricia Girouard, animatrices de cuisines collectives, au 450 261-1110, ou à [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca).



La Moisson Maskoutaine  
2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 1W2  
☎ 450 261 1110 / télécopieur 450 261 1120  
Courriel : [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)  
Site Internet : [www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca](http://www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca)







## *Cuisines collectives d'automne*

*Cet automne (mi-août à octobre) en fonction des récoltes et surplus de jardins, vous êtes invités à venir cuisiner conserves et marinades. Accompagnés d'une cuisinière d'expérience, vous mettrez en petits pots des tomates, des concombres, des betteraves et quantité d'autres légumes.*



*Ces cuisines collectives auront lieu à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivage des denrées.*



*Préparez vos pots à conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs). Un coût minime sera à prévoir.*



*Vous êtes intéressés à faire partie de nos ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à La Moisson Maskoutaine, au 450 261-1110 ou par courriel à [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca).*



*Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.*



### **La Moisson Maskoutaine**

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Site web : [www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca](http://www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Facebook : [La Moisson Maskoutaine](https://www.facebook.com/LaMoissonMaskoutaine)



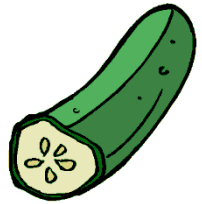
## ***Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers***



*C'est le temps de récolter ce que l'on a semé ! Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez des surplus, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à donner ces fruits et légumes à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.*



*Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.*



*Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.*



### **La Moisson Maskoutaine**

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : [info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)



## **Les Matinées gourmandes maskoutaines sont de retour dans huit municipalités!**

**Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2015** – Signe que l'été approche, la MRC des Maskoutains est fière d'annoncer le retour des Matinées gourmandes maskoutaines. Ainsi, des petits marchés publics verront le jour cet été dans huit municipalités de la MRC, soit Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Pie. Chaque samedi de l'été, à tour de rôle, les municipalités accueilleront le marché public de 9 h à 13 h, de juin à septembre.

Fort du succès remporté l'an dernier, les Matinées gourmandes maskoutaines visent à faire valoir le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains, reconnu pour la qualité, la diversité et la valeur ajoutée de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa contribution à la prospérité des municipalités rurales. Les objectifs restent les mêmes : créer un lien privilégié entre le producteur et le consommateur; favoriser l'accès à un grand nombre de produits frais, diversifiés et authentiques; encourager et développer le secteur de l'agroalimentaire; soutenir les entreprises agricoles locales et régionales; dynamiser les municipalités visées en animant le marché; créer un rendez-vous incontournable et un lieu d'échange unique pour les citoyens et enfin, offrir une vitrine aux producteurs pour la vente de leurs produits et pour se faire connaître.

« L'an dernier, ce marché public rotatif a su se démarquer par le dévouement de ses producteurs et transformateurs, son ambiance, sa structure, ainsi que la qualité et la variété des produits proposés. Les Matinées gourmandes, c'est une occasion unique pour découvrir, goûter et acheter des produits locaux frais et originaux dans une ambiance des plus conviviales dans nos communautés rurales » a souligné le préfet de la MRC des Maskoutains, M<sup>me</sup> Francine Morin.

Des informations supplémentaires sur les activités prévues dans le cadre des Matinées gourmandes et sur les producteurs présents sont disponibles via le site Internet [www.matinees-gourmandes.com](http://www.matinees-gourmandes.com). Retrouvez-nous aussi sur la page Facebook des Matinées gourmandes maskoutaines.

Les Matinées gourmandes sont rendues possibles grâce au Fonds du Pacte rural maskoutain et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui soutiennent cette initiative en vertu du Programme Proximité et conformément à l'accord Canada-Québec « Cultivons l'avenir ».

Source : Steve Carrière  
Agent de développement rural  
MRC des Maskoutains  
450-773-4232, poste 257



# CET ÉTÉ, UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS!

*Les samedis de 9 h à 13 h*

|                               |                                  |            |
|-------------------------------|----------------------------------|------------|
| SAINT-JUDE                    | <i>930, rue du Centre</i>        | 20 JUIN    |
| SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON      | <i>1384, rue Principale</i>      | 27 JUIN    |
| SAINT-LOUIS                   | <i>100, rue Messier</i>          | 4 JUILLET  |
| SAINT-HUGUES                  | <i>390, rue Notre-Dame</i>       | 11 JUILLET |
| SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT        | <i>421, 4<sup>e</sup> Avenue</i> | 8 AOÛT     |
| SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE | <i>388, rue Principale</i>       | 15 AOÛT    |
| SAINT-BARNABÉ-SUD             | <i>265, rang Michaudville</i>    | 22 AOÛT    |
| SAINT-PIE                     | <i>50, rue Garneau</i>           | 29 AOÛT    |

[www.matinees-gourmandes.com](http://www.matinees-gourmandes.com)



GRANDE RÉGION DE  
SAINT-HYACINTHE  
MEMBRE  
COMPLICE

**Cultivons l'avenir 2**

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Canada** 

**Québec** 

# Pastorale Paroissiale

**RAPPEL:** N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 30 juin 2015 pour inscrire vos enfants dans les différents parcours de catéchèse qui vous sont offerts. Communiquer avec la paroisse au 450 793-2322.

**Félicitations** aux 47 jeunes qui ont reçu leurs certificats lors de la messe du 24 mai 2015 tenue à l'église de St-Liboire. Merci aux parents et aux catéchètes qui les ont accompagnés.

Merci à tous les paroissiens et paroissiennes de l'Unité des Semeurs d'être venu célébrer le 5<sup>e</sup> dimanche avec nous le 31 mai 2015. C'est toujours une grande joie de vous revoir et de vous accueillir chez nous.

**Je vous offre une prière pour le temps des vacances qui arrive bientôt.**

**Merci, Seigneur,** de me donner la joie d'être en vacances. Donne au moins quelques miettes de cette joie à ceux qui ne peuvent en prendre parce qu'ils sont malades, handicapés, ou trop pauvres ou trop occupés.

**Donne-moi la grâce** de porter, partout où je passe le souffle léger de ta paix. Comme la brise du soir qui vient de la mer et qui nous repose de la chaleur des jours. Donne-moi la grâce d'apporter partout où je passe, un brin d'amitié, comme un brin de muguet, un sourire au passant inconnu, un regard à celui qui est seul et qui attend...

**Donne-moi la grâce** de savoir découvrir, ceux qui vivent à mes côtés et que je ne sais plus voir, parce qu'ils font « partie des meubles »! Que je sache les regarder avec émerveillement parce que toi tu les aimes et qu'ils sont tes enfants.

**Donne-moi la grâce** d'être serviable et chaleureux pour mes voisins de quartier ou de camping, et que mon « bonjour » ne soit pas une parole distraite, mais le souhait véritable d'une bonne journée

**Si possible remplie de toi,** mon ami, mon Seigneur, qui est toujours auprès de moi-même lorsque je l'oublie. Parce que Toi tu ne peux pas cesser un moment de m'aimer au cœur même de la liberté, au cœur même de ce temps de vacances qui devrait être rempli de toi.

**Bonnes Vacances à vous et soyez prudents!**

Louissette Phaneuf au nom du C.P.P.



# *Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire*



## Aux Serres Beauregard : Merci... Merci !

Comme par les années passées, les Serres Beauregard de Saint-Liboire ont accepté de donner les fleurs qui enjolivent la façade de notre église paroissiale. Cette générosité mérite notre gratitude. Vous avez besoin de fleurs, de plantes intérieures, de semences, de terre, de pots décoratifs ou non..... Pourquoi ne pas se rendre aux Serres Beauregard, dans le rang Charlotte... Une équipe sous la direction de madame Denise Beauregard saura vous conseiller.

## Sogetel : Merci... Merci !

Grâce à votre compagnie et à votre participation financière, nous pouvons compter sur Internet à prix réduit pour échanger entre nous et avec les paroissiens et paroissiennes de l'Unité des Semeurs. C'est un geste de solidarité très apprécié !

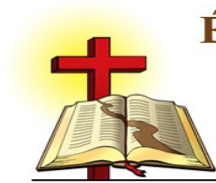
## Madame Denise Lemonde, animatrice de la communauté

Après 9 ans de loyaux services, madame Denise Lemonde prend une retraite bien méritée.  
Sois félicitée ma chère Denise pour l'ensemble d'un travail accompli avec amour !  
Sois remerciée Denise pour les heures de bénévolat que tu entends donner à notre communauté paroissiale !  
Que cette nouvelle route soit pavée de petites et grandes joies !

## Madame Lucile Gaumond : nouvelle animatrice de la communauté

Nous accueillons madame Lucile Gaumond avec enthousiasme. Nous savons que nous pourrons compter sur une personne dévouée, près des gens, soucieuse de bien accomplir les tâches qui lui sont confiées. Merci Lucile ! Nous serons là pour toi !

*Le conseil de la Fabrique de Saint-Liboire*



## Église Évangélique Baptiste de Saint-Liboire

*... Une communauté pour la région*

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

### Pour éviter le choc

Il y a quelques jours, je passais devant mon miroir et j'ai été bouleversé par ce que j'ai vu. Je ne reconnaissais plus l'homme qui était devant moi... Il avait arrondi de la taille, la lumière se reflétait sur son crâne dégarni, les plis bien que discrets étaient apparus sur son visage, la peau des joues semblait même un peu molle, je ne suis pas si vieux que cela quand même... Comment se fait-il que je n'aie pas vu ce qui arrivait? Pourtant cette transformation n'était pas apparue du jour au lendemain, cela s'était sûrement produit petit à petit. Pendant toutes ces années, j'avais refusé de regarder la réalité, ce n'était pas si grave, après tout c'est la vie. Mais aujourd'hui, j'étais en état de choc.

Nous faisons exactement la même chose en ce qui concerne notre relation avec Dieu. Quand on est jeune, on se dit qu'on n'en a pas besoin, on verra cela plus tard. Plus tard, on n'a pas le temps, il y a tant de choses à faire. Puis un jour, on en aurait peut-être besoin, mais on a cru pendant toutes ces années que l'on était capable de s'en sortir sans Lui, alors pourquoi le considérer maintenant? Puis finalement, c'est trop tard, on est face à Dieu et Il nous dit : « je ne te connais pas ». Et c'est le choc de la réalité, d'une réalité éternelle...

Il n'est pas nécessaire que ce soit le scénario de votre vie, Jésus dit de Lui-même dans Luc 9. 56 «... le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver. » Le désir de Dieu, c'est que chacun de nous puisse être sauvé, avoir les portes grandes ouvertes du ciel. Comment avoir cette certitude? La Bible donne la réponse dans l'Évangile de Jean 1. 12 «*Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu*», Jean nous parle de recevoir la lumière, cette lumière, c'est Jésus. Recevoir Jésus, c'est reconnaître qu'il a payé à ma place la dette de mon péché (tout ce que je fais, qui est contraire à Dieu), le passage nous dit aussi de croire, c'est-à-dire reconnaître que le sacrifice de Jésus à la croix est suffisant, que je n'ai pas besoin de faire quoi que ce soit d'autre pour aller au ciel. La Bible dit que c'est le fait de croire qui fait de moi un enfant de Dieu, et c'est certain que Dieu va reconnaître son enfant lorsqu'il se présentera à Lui. Alors, pourquoi ne pas choisir de rencontrer Dieu comme un Père plutôt que comme un juge?

Les dimanches à 10 h **C'est une invitation!**

Sylvain Belval 450 793-4840

<http://st-liboire.weebly.com>

eebstl@hotmail.com

*Bienvenue, dimanche 23 août 2015!*

*Épluchette de blé d'inde, l'activité aura lieu  
beau temps, mauvais temps. Vous serez à l'abri  
à l'intérieur de l'église St-Marcel!*

*C'est Fête au village!*

**Programme de la journée:**

|              |  |
|--------------|--|
| <b>10h30</b> | Messe  |
| <b>11h15</b> | Musique d'animation  |
| <b>12h00</b> | Dîner spaghetti; salade, dessert, maïs à volonté.  |
| <b>13h45</b> | <b>Artistes invités :</b><br>Jean et Christiane, Populaire et Country<br>Francis Joyal, Marcel Marier<br>Gilles St-Hilaire, Denise Beauregard<br>La famille Brouillard à l'accordéon |

**Prix d'entrée avec repas:**

Adulte : 15,00\$

Enfants 12 à 16 ans : 8,00\$

11 ans et moins : Entrée gratuite

**Informations :**

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Odette Lavallée Chamberland | 450-794-2702 |
| Jacques Lozeau              | 450-794-2513 |
| Marie-France St-Martin      | 450-794-2096 |
| Laurent Brouillard          | 450-794-2070 |

*Apportez votre sourire!*



- *Dites-le à vos parents et amis*
- *Rafraîchissements sur place*







# Desjardins

## Caisse du Plateau maskoutain



La remise des Bourses d'études Desjardins s'est déroulée le 19 avril dernier lors de l'assemblée générale annuelle. Reçues des mains de monsieur Michel Huet, directeur général de la caisse Desjardins du Plateau maskoutain, les membres présents ont pu applaudir les 30 récipiendaires qui se sont partagé 15 000 \$.

Félicitations aux boursiers !



Cette année, la caisse Desjardins du Plateau maskoutain est fière de vous annoncer qu'elle a versé 190 000 \$ à ses membres en ristournes, et 60 000 \$ en ristournes à la collectivité sous forme de dons et commandites.



**AVANTAGE EXCLUSIF  
AUX MEMBRES**

**Siège social :**  
151, rue Gabriel  
Saint-Liboire QC J0H 1R0  
☎ : 450-793-4491  
☎ : 450-793-4905

**Centre de services :**  
1199, rue Principale  
Saint-Dominique QC J0H 1L0  
☎ : 450-773-1359  
☎ : 450-773-5489



## Réalisation du projet porte à porte

Le Comité de la Rivière Noire a procédé, le 30 mai dernier, à la distribution d'arbustes de porte à porte aux citoyens des municipalités de Saint-Liboire, Saint-Valérien-de-Milton et d'Upton qui souhaitent participer au projet. Ce projet a été possible grâce à une subvention reçue de l'OBV Yamaska dans le cadre l'appel de projet de l'Opération Bleu-Vert 2014-2015.

Les visites à domicile ont permis aux membres du Comité de remettre 5 arbustes gratuits. Les participants avaient l'opportunité d'acheter des arbustes supplémentaires qui leur étaient livrés au même moment. Cette activité avait pour but de sensibiliser les riverains à l'importance de respecter la bande riveraine et à la façon d'aménager cette espace de manière optimale. Les arbustes choisis pour ce projet sont les cornouillers stolonifères, les spirées à larges feuilles et les saules de l'intérieur. Ces arbustes permettront la réduction de l'érosion du sol, le ralentissement du ruissellement vers la rivière et favoriseront un meilleur habitat pour la faune.



Le Comité de la Rivière Noire tient à remercier tous les participants...grâce à votre intérêt, la qualité de l'eau et les bandes riveraines de la rivière seront améliorées!

Nous tenons aussi à souligner le soutien indispensable des municipalités membres, soit Saint-Liboire, Saint-Valérien-de-Milton et Upton, de l'OBV Yamaska ainsi qu'à *Les Aménagements Fauniques et Forestiers Montérégien* qui ont fourni les arbustes pour le projet.

Sur la photo :  
Doris Bernard, participante au projet  
Guy Lapointe et Roger Garneau, membres du Comité



La *Sûreté*  
du Québec  
*vous informe*



## PENSER ET AGIR FAMILLE

### MACHINERIES AGRICOLES

Le retour de la saison estivale coïncide avec celui du retour de la machinerie agricole sur nos routes. Afin de bien comprendre l'utilisation autorisée et les règles de circulation de ces véhicules et équipements, revoyons ensemble ce que prévoit le Code de la sécurité routière.

#### Tout d'abord, définissons les termes ou expressions suivantes :

- Machinerie agricole : Toute machinerie, motorisée ou non, conçue et utilisée exclusivement à des fins agricoles.
- Remorque de ferme : Une remorque d'une masse nette de 2 300 kg ou moins, propriété d'un agriculteur et utilisée pour le transport de produits agricoles ou du matériel nécessaire à leur production.
- Tracteur de ferme : Un tracteur, muni de pneus, conçu pour tracter l'équipement agricole et utilisé à toutes fins lorsqu'il est la propriété d'un agriculteur ou exclusivement à des fins personnelles lorsqu'il est la propriété d'une personne physique autre qu'un agriculteur.
- Véhicule de ferme : Un véhicule automobile de type camion, camionnette ou fourgonnette dont le propriétaire est un agriculteur et qui est utilisé principalement pour le transport de produits et de matériel nécessaire à leur production.

#### Tracteurs de ferme

- Permis de conduire de classe 5, 6a, 6b, 6c ou 8 **obligatoire** (16 ans et plus).  
La classe 6d n'est pas valide.
- Immatriculation : **Obligatoire** s'il est la propriété d'un agriculteur **et** circule sur le chemin public (plaque C).
- Triangle : **Obligatoire** pour tous les véhicules routiers construits pour circuler à moins de 40 km/h.
- Phares et feux : Deux phares blancs à l'avant et 2 feux rouges à l'arrière. À noter que les phares blancs à l'arrière doivent demeurer éteints lorsqu'il circule sur le chemin public.
- Garde-boue : **Obligatoire** sur le tracteur de ferme et la machinerie agricole si équipé à l'origine par le fabricant.
- Rétroviseur : **Non obligatoire**.
- Tracteur de ferme avec des chenilles de caoutchouc : Peut circuler sur la route.
- Circulation sur l'accotement : Interdit.
- Passager : Permis s'il y a des places munies de ceinture de sécurité.
- Terre laissée sur la route : Interdit de laisser se détacher d'un véhicule une matière quelconque.

#### Remorques

- Immatriculation **obligatoire** s'il circule sur le chemin public (plaque R ou U).
- Triangle **obligatoire**.
- Réflecteur : Doit être muni de 2 réflecteurs rouges à l'arrière à la même hauteur et aussi espacés que possible.

- Chaîne de sécurité : **Obligatoire** entre le tracteur et la remorque.
- Passager : Interdit dans la remorque.



### Machineries agricoles

- Exemptées de l'immatriculation.
- Triangle **obligatoire**.
- Chaîne de sécurité : **Obligatoire** entre le tracteur et la machinerie agricole.

**\*\*\* Les panneaux de signalisation interdisant les véhicules lourds ne visent pas le véhicule de ferme, la machinerie agricole ou le tracteur de ferme.\*\*\***

**Rappelons en terminant l'article 344 du code de la sécurité routière s'adressant aux automobilistes.**

Le conducteur d'un véhicule routier peut franchir une ligne simple continue, une ligne double continue ou une ligne double formée d'une ligne discontinue et d'une ligne continue située du côté de la voie où circule le véhicule routier si, dans la mesure où **cette manoeuvre peut être effectuée sans danger**, pour dépasser un tracteur de ferme ou une machinerie agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale ou une bicyclette.

Agente Magali Lagrandeur  
Sûreté du Québec

---

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (\*4141 cellulaire) ou le 9-1-1  
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3C4 Tél. : 450 778-8500 Téléc. 450 778-8640  
Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca - *Internet* : [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



### *Tommy cherche un parrain/une marraine*

Bonjour, je m'appelle Tommy, j'ai 21 ans et je vis à Saint-Hyacinthe. Je suis un jeune homme très souriant et serviable qui vit avec une déficience intellectuelle, mais cela ne m'empêche pas de profiter de la vie. J'aime beaucoup tous les sports, principalement le hockey, la lutte et le basketball. Je suis très blagueur et je suis à la recherche d'un parrain qui aimerait bien partager des activités avec moi. J'ai déjà hâte de te rencontrer, mon nouvel ami !

Pour informations, contactez le Parrainage civique au 450 774-8758

---



## **VOUS DÉMÉNAGEZ ?** **VOS BACS VERTS ET BRUNS RESTENT SUR PLACE...**


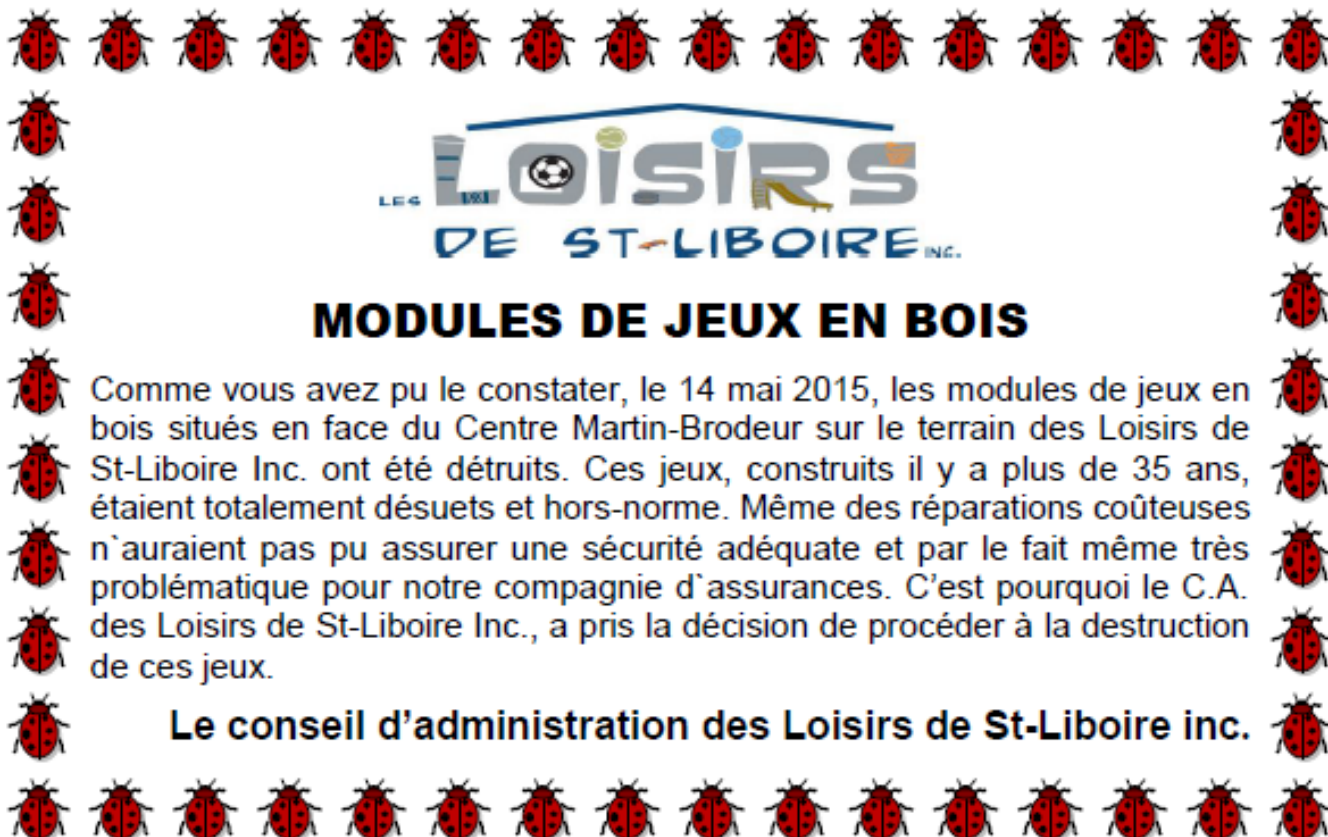
Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidants des municipalités membres qui sont desservis par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou consulter notre site Internet au [www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca).

Source : Réjean Pion, directeur général

[rjam@ntic.qc.ca](mailto:rjam@ntic.qc.ca)



**MODULES DE JEUX EN BOIS**

Comme vous avez pu le constater, le 14 mai 2015, les modules de jeux en bois situés en face du Centre Martin-Brodeur sur le terrain des Loisirs de St-Liboire Inc. ont été détruits. Ces jeux, construits il y a plus de 35 ans, étaient totalement désuets et hors-norme. Même des réparations coûteuses n'auraient pas pu assurer une sécurité adéquate et par le fait même très problématique pour notre compagnie d'assurances. C'est pourquoi le C.A. des Loisirs de St-Liboire Inc., a pris la décision de procéder à la destruction de ces jeux.

**Le conseil d'administration des Loisirs de St-Liboire inc.**



## COLLECTE DE GROS REBUTS

**SAINT-LIBOIRE  
9 JUILLET 2015**

La **municipalité de Saint-Liboire** désire informer sa population que la collecte estivale de gros rebuts aura lieu le **jeudi 9 juillet** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à **compter de 7 h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

### **RÉSIDUS ACCEPTÉS :**

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

**Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.**

### **RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :**

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

**LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.



### **Quelques trucs pour réduire l'utilisation des produits domestiques dangereux...**

Il est possible de contribuer à une saine gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) en diminuant l'utilisation de tels produits. En effet, en privilégiant des solutions de remplacement (recettes maison) aux produits domestiques dangereux, nous pouvons réduire à la source le volume de RDD en circulation.

Divers produits de nettoyage que nous utilisons dans la maison peuvent être remplacés par des mélanges simples. Voici quelques nettoyeurs écologiques de base qui sont facilement utilisables et peu coûteux :

#### **QUELQUES TRUCS MAISON !**

##### **Nettoyant tout usage :**

2 litres d'eau, ¼ de tasse de bicarbonate de soude (soda) et ½ tasse de vinaigre.

##### **Nettoyant pour vitres et miroirs :**

1 litre d'eau chaude et 10 ml de vinaigre. Essuyez avec un papier journal roulé en boule.

##### **Nettoyant pour argenterie :**

1 litre d'eau chaude, 5 ml de soda, 5 ml de sel et 1 morceau de papier d'aluminium.  
Faire tremper le tout quelques minutes.

##### **Nettoyant pour cuvette ou baignoire :**

½ tasse de vinaigre et ¼ de tasse de soda. Laisser reposer une demi-heure dans la cuvette et actionner la chasse d'eau. Pour la baignoire, broser et essuyer.

##### **Nettoyant pour plancher :**

4 litres d'eau chaude, ¼ tasse de vinaigre et quelques gouttes d'huile essentielle.

##### **Détachant pour marques de crayon et chaussure :**

Saupoudrer du bicarbonate de soude sur un linge humide et frotter.

##### **Renvois d'eau :**

Utiliser une ventouse. Verser ¼ de tasse de bicarbonate de soude et ajouter ensuite ¼ de tasse de vinaigre.

Laisser reposer 15 minutes et verser ensuite de l'eau bouillante.

##### **Nettoyant pour casseroles calcinées :**

5 ml de bicarbonate de soude, 5 ml de sel et ½ tasse de vinaigre.

Avec un peu d'eau, amener à ébullition dans la casserole calcinée quelques minutes.

*Le vinaigre blanc nettoie, désinfecte, désodorise, déloge la graisse, dissout les dépôts calcaires, élimine les moisissures et prévient leur apparition. De plus, il fait disparaître les taches et le vert-de-gris, blanchit les vêtements, élimine l'électricité statique et assouplit les tissus.*

**\*\*\* Une goutte d'huile essentielle parfumée, déposée sur une ampoule, embaume toute la pièce**

---

## DES RÉNOVATIONS ? POURQUOI NE PAS UTILISER DE LA PEINTURE RÉCUPÉRÉE !

**Saint-Hyacinthe, le 29 mai 2015** – Si vous prévoyez effectuer des travaux de rénovation au cours des prochains mois, nous vous encourageons fortement à utiliser de la **peinture récupérée** qui comporte de multiples avantages. La peinture récupérée est d'excellente qualité, disponible dans une gamme de couleurs variées et est plus économique à l'achat que la peinture ordinaire.

C'est l'entreprise *Laurentide re/sources inc.* de Victoriaville qui reçoit les résidus de peinture pour ensuite les transformer en produits de grande qualité en ce qui a trait au pouvoir couvrant, au fini et à la durabilité. Ces peintures sont notamment commercialisées sous les marques Boomerang et Éco.

La peinture récupérée peut être achetée chez certains quincailliers de la région. « La qualité de la peinture récupérée est déjà reconnue depuis plusieurs années. Nous souhaitons que les institutions publiques, les commerces, les industries et les gens de la région en fassent une plus grande utilisation afin de maximiser les retombées environnementales qui y sont liées puisque ce n'est pas tout de récupérer la peinture, encore faut-il favoriser l'utilisation de ce produit à contenu recyclé. », de conclure M. Guy Bond, président de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350.

Source : Réjean Pion, directeur général  
[riam@ntic.qc.ca](mailto:riam@ntic.qc.ca)





*Consultation publique sur le Plan de développement de la zone agricole*

## **La MRC des Maskoutains accueille plus d'une centaine de participants**

**Saint-Hyacinthe, le 29 mai 2015** – Les deux soirées de consultation publique portant sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Maskoutains ont attiré près de 120 participants à Saint-Hugues et à Saint-Pie, les 26 et 27 mai.

« Nous sommes très satisfaits de cette opportunité qui nous a permis de réaliser des échanges constructifs et d'entendre les questionnements suscités par notre projet de PDZA, a affirmé Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains. Les élus, citoyens et entreprises agroalimentaires ont tous à coeur d'assurer le développement de la zone agricole en continuant de se démarquer et en visant l'excellence. Notre PDZA atteste de notre volonté à faire de la zone agricole le laboratoire québécois de toutes les innovations agricoles tant en termes économique, technologique, environnemental, que social. »

Dans le processus d'élaboration qui a mené à la rédaction du PDZA, plus de 400 personnes ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes sur cette planification qui vise à susciter des projets structurants favorisant une occupation dynamique et harmonisée du territoire en zone agricole, tout en préservant les terres agricoles et les ressources naturelles.

De nombreux partenaires du milieu ont été associés au projet et ont collaboré étroitement à la démarche dont, en plus des 17 municipalités de la MRC, le MAPAQ, l'UPA, le CLD Les Maskoutains et plusieurs intervenants qui oeuvrent dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

Les commentaires et questions entendus lors des soirées de consultation publique seront transmis aux membres du comité de liaison MRC/UPA/CLD lors de la prochaine rencontre prévue en juin et la version finale du PDZA devrait être adoptée en juillet par le conseil des maires de la MRC.

Le Plan de développement de la zone agricole peut être consulté sur le site Internet de la MRC, sous l'onglet Économie régionale.

Source :  
Denyse Bégin  
Agente de communication  
MRC des Maskoutains  
450 768-3001  
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca





**Les Serres  
Beauregard inc.**

135, Rang Charlotte  
Saint-Liboire QC  
J0H 1R0

T 450.793.2765  
F 450.793.2580

**Plantes d'intérieur**



**PAYSAGEMENT**  
**Benoit & frères inc.**

**Mini-excavation  
Déneigement  
Tonte de gazon**

Tél.: 819.398.0181

Cell. Mario: **819.388.0805**

Cell. Sylvain: **819.818.1634**

Aménagement paysager

Taillage & émondage

Anti-Rouille

*Jean-Yves*  
**Tremblay**  
arpenteur-géomètre

☎ **450-771-4224**

735, avenue Sainte-Anne,  
Saint-Hyacinthe,  
Québec J2S 5G6

Télécopieur : 450-771-4037  
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca



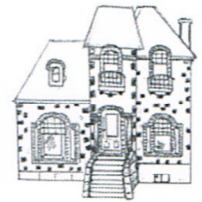
**Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.**

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE



140, Carré du Boisé, St-Liboire  
(Québec) J0H 1R0

Téléphone: (450) 793-2936  
Télécopieur: (450) 793-2080



**GÉRARD DION**  
**& FILS**  
inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
FERME-COMMERCE  
INDUSTRIE-RÉSIDENCE  
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL  
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ  
Pierre et Serge Dion  
154, St-Patrice  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Tél.: 450.793.4481  
1 800.808.4481  
Fax: 450.793.4485



**R.G.N.M.**  
Services S.E.N.C.

Ébénisterie,  
Reproduction & Restauration  
de meubles antiques

**450.793.4012**

1615, rang St-Édouard  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

*Excavation*  
**Sylvain Plante**  
R.B.Q. 8102-7773-03  
et Fils Inc.

217, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre  
Terre à jardin  
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES  
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER

PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain : 450 793-2534 *Surv.* : 450 793-2535

**Anne**

la petite cordonnière

95 St-Joseph St-Liboire

J0H 1R0 Québec

450-793-4944

lucanne.ls@hotmail.com



Heures d'ouverture

Mardi au Vendredi

9:00 à 18:00 heures

Samedi de 9:00 à 14:00



# ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible  
pour vous faire connaître davantage.  
Appelez votre bureau municipal.  
**450.793.2811**



Diagnostic & Feuturs  
Performance • Roule • Pneum  
Autos & Camions • Estimation gratuite

**450 793-2324**  
195, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0



## MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Pneus • Injection • Suspension  
Automobiles de toutes marques • Voltures haut de gamme  
Ventes & Achat • Autos & Camions

**450 793-2324** • 195, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0

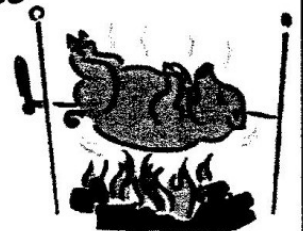
# ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible  
pour vous faire connaître davantage.  
Appelez votre bureau municipal.  
**450.793.2811**

## Buffet Benoit

*Buffet chaud et froid pour toutes occasions*

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,  
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*



70 rte Quintal, Saint-Liboire, J0H 1R0

courriel : [bernardbenoit@hotmail.ca](mailto:bernardbenoit@hotmail.ca) Bernard: 450 793-2010 Patrick 450 230-5007





## Maryse Morin

Courtier immobilier agréé  
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555  
viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203  
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5  
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



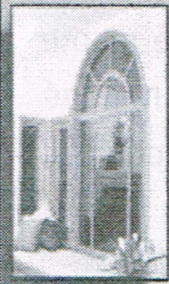
**Pharmacie  
Nicolas Borri**  
Pharmacien propriétaire

Nicolas Borri  
54 St-Patrice  
St-Liboire (QC)  
J0H 1R0  
T (450) 793-4466  
F (450) 793-4861

Lun. Mar. Vend.  
9h30 à 18h00  
Mer. Jeu.  
9h30 à 20h00  
Sam.  
9h30 à 17h00  
Dim.  
Fermé  
Livraison gratuite

membre affilié à

**Proxim**



*Centre de Rénovation A.L. Inc.*  
*Vitrierie Maskoutaine*  
*Serrurerie A.L. Inc.*

2740 Boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe, Qc  
J2R 1P8

Tél: (450) 773-3408  
Fax: (450) 773-9753

André Leroux  
Président  
RBQ2310-0340-16



## ANNONCEZ

## VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible  
pour vous faire connaître davantage.  
Appelez votre bureau municipal.

**450.793.2811**

Massothérapie  
et Esthétique  
Jocelyne Laplante

Certificat cadeau disponible  
reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.

17, rue Quintal, Saint-Liboire

Prendre rendez-vous au **450-793-4551**



ENTREPRENEUR  
GÉNÉRAL

169, rue Morin, Saint-Liboire  
Québec J0H 1R0  
Tél.: 450 793-4963  
Cell.: 450 278-0111  
Fax: 450 793-4983  
Courriel: richard@c-r-d.ca  
www.constructionsrdeslandes.ca



[www.campinglaliberte.com](http://www.campinglaliberte.com)

PROPRIÉTAIRES  
Jean-Yves et  
Huguette Fontaine

**CAMPING PLAGE  
La Liberté**

345 sites enchanteurs  
...à découvrir!

129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0  
Tél.: 450 793-2716





**Salon Ginette Robert**  
Coiffure pour toute la famille

450 793-4664  
jgrob@hotmai.com

75, rue Gabriel  
Saint-Liboire, QC  
J0H 1R0





SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**Luc Bergeron, CPA auditeur, CGA**  
Associé

EPR inc.  
450, av. St-Joseph, bureau 200  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5  
www.eprquebec.com

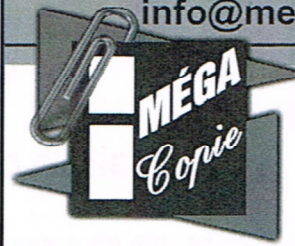
Tél. : 450 774-7165 #2232  
Télécopieur : 450 774-1589  
luc.bergeron@eprquebec.com

Un membre indépendant de Groupe EPR Canada inc.

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMÉDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES

info@megacopie.com

▲ Photocopie  
▲ Imprimerie



T 450.773.5877  
1 800 337.5877  
F 450.773.5977

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

www.megacopie.com



Propriétaires :

*Anne-Marie Scott*, pâtissière  
*Patrick Bernier*, cuisinier

450-793-4430  
126, rue Saint-Patrice  
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0  
COMPLEXE H TELIER



**A&R ÉLECTRIQUES**  
Les entreprises électriques A&R Ltée



*Ginette St-Onge, Mcl.*  
*Normand St-Onge, Mcl.*  
*Mathieu St-Onge, Est.*

T. 450 253-8690 514 456-8690  
F. 450 253-0017

COMPLEXE H TELIER

www.arelectrique.ca

# ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation  
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0

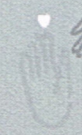


www.coopauxp'titssoins.com

450 771-0605



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



Nouveau

jeunes familles...

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



**Ferme Cerpajo inc.**

Travaux à forfait & Déneigement

**Patrice Dion**

158 rang Charlotte  
Saint-Liboire, Québec  
J0H 1R0  
Bureau 450-793-2774  
Fax 450-793-2798  
Cell 450-771-8305  
Courriel patricedion@gsig-net.qc.ca

**LES CONSTRUCTIONS**  
**IPM MORIN INC.**

RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL  
RÉNOVATION

RBQ : 8002-9894-08 info@pmmorin.com - www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275  
Francis Morin: 450.278.4279





# Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain

## Coopérer pour créer l'avenir

### *Heures d'ouverture*

### *Siège social et Centre de services*

Lundi, mardi et mercredi : 10 h à 15 h  
Jeudi : 10 h à 20 h  
Vendredi : 10 h à 16 h

#### Siège social :

151, rue Gabriel

Saint-Liboire QC J0H 1R0

☎ : 450 793-4491

📠 : 450 793-4905

#### Centre de services :

1199, rue Principale

Saint-Dominique QC J0H 1L0

☎ : 450 773-1359

📠 : 450 773-5489

Courriel : [caisse.t90004@desjardins.com](mailto:caisse.t90004@desjardins.com)